

ENTRETIEN DETECTEUR DE FUITE DE GAZ

Fournisseur: Imbema Belgium
Industrieweg 25
9420 Erpe-Mere

tél: 053 82 52 30
fax: 053 82 52 32

1. Dispositifs concernés par le contrat

Appareil Sensit HXG-3

2. Prix unitaire

Le prix unitaire de l'entretien d'un détecteur de gaz est : **105,00 € HTVA – 127,05 € TVAC.**

3. Périodicité

L'entretien doit être effectué 1 fois par an afin d'assurer le bon fonctionnement de l'appareil sur base d'une demande venant du service de secours.

4. Délai d'indisponibilité

Délai normal pour un entretien préventif: 7 jours ouvrables.

Un appareil de remplacement sera mis à disposition pour toute réparation durant plus d'une semaine.

5. Opérations réalisées

L'entretien se compose des parties suivantes :

1. Manipulations standards pour l'entretien et la calibration:

- Contrôle visuel des dégâts
- Contrôle des filtres et remplacement éventuel
- Tests des alarmes: alarme de mesure et alarme de dysfonctionnement
- Calibration Zéro de l'air (calibration à l'air frais)
- Calibration avec des gaz de calibration
- Remplacement des batteries

Remplacement des capteurs et des o-ringens après 60 mois

2. Réparation / Remplacement des capteurs

- Selon les prix unitaires mentionnés dans l'offre.
- Toujours sur base d'un devis.

6. Transport

Les services de secours sont chargés du transport de l'appareil vers la société Imbema.

Les frais d'expédition de l'appareil de la société Imbema vers le service de secours concerné sont à charge de la société Imbema.